

le Chassignol

dequoy j'ay signé

le 6. me Aoust 1690 apres les fiancailles et la publication des
banns de mariage Entre Jean Chastou veuf du village de Chassignol
de cette paroisse, et Marie Berreandean fille de Jacob Berreandean
Mre trilleux d'habits et de defuncte Marie Berreandean de la bourg
victrac a Chavante En Angoumois et ne s'ayant desconnu
Aucun Empeschement Civil ny Canonique Je soustigné leurs ay
donné Coniect pour l'aller marier et recevoir la benediction
nuptiale au bourg de victrac En foy dequoy me fait signé
L'prestedc blancet vic